



**COMITÉ
DES HABITANTS
GARE DU NORD
LA CHAPELLE**

191 Rue du Faubourg Saint Denis – 75010 PARIS

N° RNA : W751079072

Mail : chgdnlc@gmail.com – Twitter : @ComiteNord – comitenord.org – contact@comitenord.org

Compte rendu de l'entretien avec Madame Valérie THAROT-DUNAND, Directrice de Paris Gare du Nord Gares&Connexions du Jeudi 6 janvier 2022

Etaient présents :

Monsieur Pierre COULOGNER, Président de l'association Vivre Gares du Nord & est

Monsieur Gérard LAUDY, Président de l'association Comité des Habitants Gare du Nord La Chapelle

Madame Nathalie LEQUEUX, secrétaire de l'association Comité des Habitants Gare du Nord La Chapelle

Madame THAROT-DUNAND commence par faire un bref rappel de l'historique de l'abandon du projet de rénovation de la Gare du Nord avec son partenaire StatioNord en insistant sur le fait qu'au mois de juillet 2021, la SNCF ne disposant toujours pas d'un planning des travaux et l'enveloppe budgétaire atteignant 1,5 Millions d'Euros, elle a décidé de mettre fin à son partenariat avec StatioNord en septembre 2021.

Puis Madame THAROT-DUNAND énonce les problématiques auxquelles le projet 2023-2024 est confronté :

- ✓ La complexité du contrôle de frontière avec la Grande-Bretagne du fait du Brexit qui demande plus d'espace et une organisation différente,
- ✓ Les contraintes des échéances 2023 de la coupe de Rugby et de 2024 avec les JO
- ✓ Le renouvellement nécessaire des escalators et ascenseurs vétustes à l'intérieur de la gare,
- ✓ L'optimisation de l'espace sans construction de surfaces de planchers supplémentaires pour mieux organiser les flux des voyageurs avec l'ajout de circulations verticales,
- ✓ L'agrandissement de l'espace accueil pour personnes à mobilité réduite,
- ✓ Un budget de 50 à 60 Millions d'euros prélevés sur les fonds propres de Gares&Connexions.

Tous les aménagements intérieurs du projet 2023-2024 sont étudiés et seront réalisés sous la responsabilité de l'AREP.

Il y aura 2 phases de rénovation :

- Un projet 2023-2024 pour accueillir le mieux possible la coupe du monde de rugby en 2023 et les JO en 2024
- Un projet 2030 plus important qui n'est pas défini à ce jour et qui nécessitera l'intervention d'un cabinet extérieur pour la mise en œuvre d'une concertation citoyenne et dont le financement n'est pas précisé.

L'étendue du projet 2023-2024 est présentée par le descriptif suivant étant donné qu'aucun plan ne nous a été présenté puisqu'il sera finalisé fin janvier 2022 :

- Le terrain de la gare routière représente une belle surface qui va être investie au sol sans constructions de surfaces de planchers supplémentaires pour notamment :
 - ✓ Créer un espace d'accueil des groupes de voyageurs,
 - ✓ Déployer des aménagements pour des mobilités douces (vélos, piétons,...) en se réappropriant la rampe de bus qui deviendra piétonne et cyclable, en installant des stations vélos sur le parvis, du côté de la station de taxi Maubeuge,
 - ✓ Créer un espace événementiel (de type commerce éphémère,...),
- La Gare routière serait à nouveau le terminus des lignes de bus qui étaient présentes auparavant (91, 46, 42,39,...)
- La destruction de l'immeuble du n°177 rue du Faubourg Saint Denis serait maintenue pour permettre aux bus l'entrée et la sortie par la rue du Faubourg Saint Denis étant donné que la rampe d'accès à la rue de Dunkerque deviendrait piétonne (débat à ce sujet en cours).
- Le réaménagement du parking EFFIA pour intégrer en sous-sol la station de taxi et VTC au 2^{ème} sous-sol pour la prise des voyageurs, la dépose taxi des voyageurs resterait en surface du côté de la rue de Maubeuge. Le permis de construire serait déposé au 1^{er} trimestre 2022 pour un début de travaux fin d'année 2022.
- L'agrandissement des trottoirs du côté du parvis de la Gare pour permettre plus de fluidité des voyageurs et la création de terrasses arborées (arbres en pot uniquement) dédiées à des commerces. La Ville de Paris en est décisionnaire étant donné que ce n'est pas la propriété de la SNCF.
- La zone de logistique pour l'approvisionnement de la galerie commerciale n'est pas délocalisée.
- La passerelle reliant le boulevard de la Chapelle à la gare du Nord est toujours à l'étude mais générerait un coût important du fait de sa situation au-dessus des voies de train.
- Il n'est pas prévu de réimplanter un bureau de poste.
- Le permis de construire pour ce projet devrait être déposé en juin 2022.